

D E M A N D E

d'admission au vote par correspondance

La demande pour le vote par correspondance doit obligatoirement parvenir au collège des bourgmestre et échevin de la commune de *Wincrange*

- au plus tôt le lundi 4 mars 2019 et **au plus tard le mardi 16 avril 2019**, si la lettre de **convocation** doit être **envoyée à l'ÉTRANGER**.
- au plus tôt le lundi 4 mars 2019 et **au plus tard le jeudi 2 mai 2018**, si la lettre de **convocation** doit être **envoyée au LUXEMBOURG**;

Je soussigné(e) _____
(nom et prénoms)

de nationalité _____
(nationalité)

né(e) à _____, le _____
(lieu de naissance) (date de naissance)

domicilié(e) à _____
(code postal, localité, rue, no)

n° de téléphone: _____

demande à être admis(e) au vote par correspondance lors des **élections européennes du 26.05.2019**.

Je déclare sous la foi du serment que je ne suis pas déchu du droit électoral ni en application de l'article 52 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale.

Adresse à laquelle doit être envoyée mon bulletin de vote:

ATTENTION:

L'envoi se fera sous pli recommandé

- au plus tard 30 jours avant le scrutin (26.04.2019), si le bulletin de vote doit être envoyé à une adresse à l'étranger;
- au plus tard 15 jours avant le scrutin (11.05.2019), si le bulletin de vote doit être envoyé à une adresse au Grand-Duché de Luxembourg.

Rue et n°: _____

Code postal et Localité: _____

Pays: _____

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

L'électeur domicilié à l'étranger
doit joindre à sa demande une
copie de son passeport ou
de sa carte d'identité
en cours de validité !

_____, le _____ 2019

(signature)